© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Sevrage de tramadol

Par Profil supprimé Postée le 08/04/2019 12:35

> Bonjour mon mari a pris du tramadol pendant 8 ans. Il prenait entre 6a 8 cachets par jour de posologie 375 msg.Il a entamé un sevrage fin novembre.il a arrêté brutalement. Son médecin lui avait prescrit un antidépresseur à prendre pendant 3mois et un suivi psychiatrique. Seulement il a arrêté le traitement et ne s'est jamais fait suivre. Il a un comportement agressif envers moi et a eu des hallucinations
> Par le biais de recherches je sais que le tramadol a agit sur le cerveau plus spécialement sur l'endorphine. J'aimerais savoir si il est effectivement sevré puisqu'il me dit que tout va bien
> Ms j'ai constaté que non il souffre de l'estomac et a les douleurs du dos qui reviennent et les crampes dans les jambes aussi. Combien de temps dure un tel sevrage?

Mise en ligne le 10/04/2019

Bonjour,

Votre mari a arrêté ses prises de tramadol après une consommation régulière qui s'est étalée sur 8 ans. Vous vous posez des questions sur la durée du sevrage.

Le sevrage au tramadol peut en moyenne prendre une dizaine de jours, l'arrêt brutal de ce type de traitement n'est pas recommandé car les effets liés au sevrage peuvent être particulièrement intenses.

Par conséquent votre mari devrait être sevré actuellement. Néanmoins, une consommation sur la durée de ce type de médicament peut engendrer des effets secondaires plus ou moins durables selon les individus et de nombreux paramètres (durée de consommation, consommations associées...).

Nous comprenons que votre mari a également des difficultés qui nécessiteraient un suivi psychiatrique régulier et une prise de médicaments antidépresseurs. Ses hallucinations et son comportement agressif envers vous vous préoccupent à juste titre.

Il nous paraitrait important qu'il puisse consulter un médecin addictologue dans le cadre d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) afin de faire le point sur d'éventuelles séquelles de son traitement passé. L'accueil se fait dans un cadre gratuit et confidentiel, par une équipe composée en général de médecin addictologue, psychologue, infirmier...

S'il n'est pas disposé à s'y rendre actuellement il est tout à fait possible de vous y rendre, une de leur mission est également de conseiller, d'informer et de soutenir les proches. N'étant pas nous même médecin nous ne pouvons vous apporter d'éclairage médical.

Nous vous mettons en fin de réponse un lien pour faire une recherche de CSAPA près de votre lieu d'habitation.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage de votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7j/7j, par téléphone au 0980 980 930 (anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service